

## Organe Officiel de la Royale Fédération Travailliste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Site web : https://ftf.be/

•

Éditeur responsable : M. Betty DENYS

Rue Félicien Rops 37C bte 5

1070 Bruxelles

Tél & Fax 02/521.23.82 **E-mail : ftfasbl@ftf.be** 

Paraît uniquement sur notre site le mercredi

54-ème année n° 03 30 Août 2023



C'est le départ...
Respectez les installations et donnez une bonne image de la FTF

# **QUELQUES** rappels:

## BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

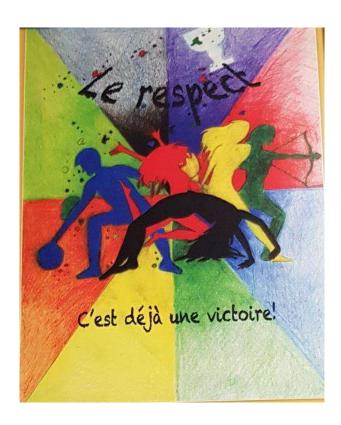


TEL. UNIQUE pour la RFTF DENYS Betty 02 521.23.82 CONTACT MAIL UNIQUE ttfasbl@ftf.be



Le GSM pour les résultats 0479/527.109 ne répondra que le dimanche de 9h à 17h.

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Signé Club, Nom, Prénom, Poste (secrétaire uniquement) n° licence. Idem pour le courrier écrit. Et le mail nominatif du secrétaire.



#### **CONVOCATIONS - CONVOCATIONS - CONVOCATIONS**



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 04 sept. 2023**.

Important! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

## **CONVOCATION COMMISSION DES RÉCLAMATIONS**

Néant

#### **CONSEIL ADMINISTRATION**

TUNISIA SP : L'assurance a été régler ce mardi matin 29/08, le club est requalifié.

Malgré la suspension le club TUNISIA a joué une rencontre amicale le 27/8 sans autorisation. Application du ROI.

## REUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX CLUBS



Le mercredi 30/08 à 19h30 aura lieu une réunion d'information pour les nouveaux clubs au local fédéral, principalement pour le délégué de club.

L'explication des outils et suivant le principe de la fédération.

Deux membres par club minimum syp

#### Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

Membres présents: DENYS, HEYLEN, COQUELET, GIORGIO,

POLLET, VANDERVEKEN.

Excusé: MOUMNI,

- Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB
- INTERFEDERALE :x
- RUMELI demande transfert hors délai refusé. (Lire le règlement)
- DEPORTIVO BXL payement dette joueur
- LA LOUVE problème lecture puce de la carte de séjour Belge. A l'étude
- VILVOORDE CITY certificat de guérison joueur.

#### **SECRETAIRE DE CLUB**

Tous les clubs ont reçu le document des infos des clubs adressé au secrétaire en complément du calendrier.

Ils sont tenus de faire respecter les couleurs des clubs, à défaut application du ROI.

# **QUELQUES rappels:**

- -Les nouvelles licences doivent comporter <u>2 nouvelles photos</u> récentes, à défaut le joueur sera suspendu pour mise en ordre.
- -Pour la qualification de la finale de coupe il faut 10 rencontres effectives en équipe pour que les joueurs soient qualifiés.
- -Chaque équipe doit avoir une pharmacie en ordre et la montrer à l'arbitre dans son vestiaire <u>avant</u> le début de la rencontre.

- -Les 2 pièces sont obligatoires pour jouer une rencontre : La licence validée, carte d'identité non périmée ou carte fédérale valable et signée.
- -Chaque délégué doit avoir une licence validée ainsi qu'un brassard, personne d'autre ne peut se trouver dans la zone neutre, à défaut amendes.
- -Faites lire les 10 premières pages du calendrier à vos joueurs, beaucoup d'info citrouve.



#### **MANQUEMENT ARBITRE**

Le conseil d'administration a pris la décision de doublé l'amende pour manque d'arbitre vus le manque de réaction des clubs.

Alors cherchez un ou des arbitres à affilier.

A défaut, inscrivez un candidat.

Il est dans votre intérêt de faire le nécessaire. INSCRIPTION chez la SECRETAIRE FEDERALE DENYS Betty.

Commande club:

Licence (10): 252 GENKIDAMA- 027 CHARLEMAGNE-

Carnet ARBITRAGE: 100 MATKOPEN-

**R.O.I.**: x

La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception d'Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

**Déclaration**: x

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation: VILVOORDE CITY: DOMEZ KEMAL 251010 (LR)

# NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°172- ASSURANCE (30/06/23)

**268 TUNISIA SP** non reçu, malgré SMS et mail de rappel, le club est suspendu et perte de la 1ère rencontre de championnat.

#### **CARTE FÉDÉRALE du 21/08**

<u> </u>			
210823H010 ARAUJO FERNANDES GUSTAVO	CAD-IXELLES	VALABLE	04/12/23
210823H011 PEREIRA VIANA WALBER	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H012 DA SIVA NETO MAURO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H013 PEREIRA BASTOS MARCELO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H014 DA SIVA OLIVEIRA FERNANDO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H015 DA SILVA ABREU FABIO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H016 CASSIANO DOS SANTOS GLAYDSON	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H017 ALVES BEZERRA JOAO PAULO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H018 SILVA HUDSON ROBERTO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H019 DE OLIVEIRA ELISON LOURENCO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H020 RODRIGUES LENILSON	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H021 DE SOUZA OLIVEIRA NATHANAEL	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H022 NOGUEIRO FERNANDES MARCO	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H023 COSTA SOUSA MATHEUS	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H024 RIBAMAR LOBATO JOSE	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H025 DE MIRANDA RIBEIRO DENIS	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H026 CASSIANO SALEH PEDRO HENRYK	CAD-IXELLES		04/12/23
210823H027 ROCHA LIMA LEANDRO	VILA-REAL	VALABLE	27/11/23
210823H028 CONCEICAO FILHO JOSE ROQUE	VILA-REAL		27/11/23
210823H029 GUERRA FILHO RONALDO JOSE	VILA-REAL		27/11/23

## Journal Forward: C'EST A VOUS DE LE LIRE!!!

TOUT SE TROUVE DANS NOTRE JOURNAL À PARTIR DU MERCREDI ET C'EST GRATUIT !!! <u>OU</u>.... SUR NOTRE SITE



#### SITE INTERNET DE LA FEDERATION

L'adresse du site Internet de la fédération est <a href="http://www.FTF.be">http://www.FTF.be</a>, la vie de la fédération y est soigneusement mise à jour, une visite de votre part s'impose.

Chaque dimanche soir à partir de 20h00 les résultats et classement.



Tous les membres, **DELEGUES FEDERAUX**, **ARBITRES**, **COMITE DE CLUB**, **DELEGUES DE CLUBS**, **JOUEURS** <u>doivent</u> faire valider chaque saison leur licence officielle, sans cela il ne peut participer à aucune activité de la fédération, <u>et ne sera pas couvert par l'assurance</u>.

**ATTENTION**: chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et la rencontre jouée sera perdue par forfait.

AVIS AUX CLUBS QUI ONT DES JOURS D'ENTRAINEMENT : ILS DOIVENT le signaler au bureau, lettre signée par le responsable du club, avec le jour et l'heure de l'entraînement.
POUR L'ASSURANCE.

!!! Le secrétariat ne répondra plus aux joueurs, mais au secrétaire de club !!!

#### REGLEMENT DU CHALLENGE FAIR-PLAY ROBERT HERNALSTEEN

SAISON 2023-2024 - (C) Le règlement adapté par le conseil d'administration

1 point. Carte jaune

5 points. Carte jaune entraîneur ou membre comité (C)

3 points. Deux cartes jaunes même rencontre

5 points. Carte rouge

15 points. Carte rouge entraîneur ou membre comité (C)

3 points. Suspensions : 1 ou 2 journées 4 points. Suspensions : 3 ou 4 journées 5 points. Suspensions : 5 ou 6 journées

10 points. Plus de 6 journées jusqu'à moins de 6 mois 15 points. A partir de 6 mois jusqu'à moins de 3 ans

30 points. Minimum 3 ans et plus

7 points. Forfait sur place (manque de joueur) (C)

10 points. Forfait déclaré à l'avance (C)

15 points. Forfait administratif ou par une commission

30 points. Equipe quittant le terrain (3.5.5)

20 points. Blâme, avertissement

50 points. Rencontre arrêtée pour conduite répréhensible(3.5.2.6.4+5)

Exclu du chalenge : Equipe qui dépasse les 50 pts

Exclu du challenge : Equipe pas présente au terrain sans prévenir

Exclu du challenge : Fraude prouvée sur feuille d'arbitrage (Joueur non qualifié)

#### COMMUNICATION DES RESULTATS AVANT 18h00

Les clubs visités doivent envoyer leur résultat par SMS au GSM **0479.527.109 même si leur rencontre est remise.** 

ATTENTION NOUVEAU: ce GSM sera disponible le dimanche de 9h à 17h uniquement.

#### RAPPEL FRAUDE ET OU TENTATIVE DE FRAUDE

Tout club qui essayera de fausser le championnat en faisant jouer un joueur non qualifié subira les sanctions les plus hautes, prévues au R.O.I

A savoir, au minimum:

Le joueur concerné sera radié à vie de la Fédération ;

Le capitaine et le vice capitaine, suspendus pour une longue période ;

Le ou les déléqués suspendus pour minimum 6 mois :

Et le club pourra être exclu de la fédération.

On ne retiendra pas le fait que « je n'étais pas au courant »

#### SUSPENDU 1ére journée 03/09/2023

ASCS BELGIUM:

EL ALOUI ABDERRRAHMAN 293102

SALHI AHMED 281183

**CAD IXELLES:** 

PEREIRA BASTOS 248634

COELHO PROENCA HUGO 248651

MARTIN VIZAINO SEBASTIEN 248670

LA LOUVE:

PEASE CHARLES 2141087

ACHARKI MEDHI 214999

JOLLY KENNY 2141058

PIC NIC MOL:

MAROUZ ALI 261004

RUMELI:

SEN ONUR 262009

**SEZURENSE:** 

VANDERSANDEN 275181 DE SOUSA DE ALMEIDA LUKA 275189

SUCEAVA:

MANCOS VERCESLAV 243128

PUSCASU DIMITRU 243002

CIUBOTARIU DIMITRU 243024

UNIREA:

**TUTA SORIN COSTEL 278004** 

PALAGHIANU SILVU 278024

MAGHREB.U.:

LAOUZI SAID 245042

**NEW TEAM:** 

EL HARRAOUI AHMED 225094

EL JOMAILLE IBRAHIM 225110

**RENAISSANCE:** 

ZEKRI RACHID 281198

TUNISIA:

**BEDHIAF MOHAMED 246036** 

**VILA REAL:** 

DA SILVA DOUGLAS HENRIQUE 269588

CONCEICAO FILHO JOSE 269631

MOURA DE SOUZA JUNIO 269523

**ANATOLIE 95:** 

SERBEST ZAFER 263473

**IGDIR 76:** 

COLAKOGLU SELCUK 340112 **OS LUSITANOS:** 

DA CONCEICAO COSTA HELDER 289300

**RODRIGUES HUGO AL 289333** 

SOBRAL FERNANDO AVELINO 289345

MAHARABA SOL:

RAHAB MOHAMED 233008

**U.LATINA** 

**DIAZ VALENCIA DENIS 300130** 

**U.MAROLLES:** 

AHMITI FAYSAL 272356

AARAB DRISS 272430

EL YASSINI IBRAHIM 272514

ABEGIG MAHMOUD 275520

# FEUILLE D'ARBITRE

Il est prié de remplir les feuilles d'arbitrage correctement en caractère d'imprimerie et lisiblement.

Ne nous obligez pas à sanctionner les erreurs causse illisible. Merci

<u>Pour rappel</u>: afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire <u>ET</u> sa licence. **LES DEUX PIECES SONT NECESSAIRES POUR JOUER.** 

#### **INTERFEDERALE**

Joueur SELVI MIKAIL 08/04/90 du club BESIKTAS requalifié en faveur de DEPORTIVO BXL

#### Règle licence de plus de 5 ans

(Cachet rempli) pour ce faire le club doit demander des licences vierge volet A et B sans numéro à la commission des licences.

Le club doit introduire cette nouvelle licence comme pour un nouveau joueur (mais accompagné de l'ancienne licence), c'est-à-dire les 2 volets avec 2 nouvelles photos RECENTE et IDENTIQUES collées (sinon refusé) et signature, avec les documents de mutuelle et la copie de la CI accompagné de la feuille nominative.

#### **ATTENTION: INTERDIT DE METTRE DES AGRAFES**

Mettre les licences dans une enveloppe afin de les protégées.

Remarque : le nombre de licence doit correspondre au nombre de licence inscrit sur la feuille nominative.



# Consommation à la mi-temps

Les dispositions pour les collations à la mi-temps

Chaque club apporte ces propres boissons.

Le club visité offrira la boisson à l'arbitre (petite bouteille fermée).

### En plus rappel:

Chaque club doit avoir sa pharmacie en ordre.

Chaque club doit avoir ses ballons d'entraînement.

Chaque club doit avoir son seau d'eau.

C'est à dire que chaque club est responsable de son équipe

### REUNION D'INFORMATION POUR LES ARBITRES



Le JEUDI 31/08 à 19h30 aura lieu une réunion d'information pour TOUS LES ARBITRES, distribution des cartes arbitre.

Attention aucune remise des matchs de coupe et de la 1ère division ne sera accordé.

<u>Tout arbitre</u> doit avertir la commission pour arbitrage d'un match amical, à défaut pas d'assurance.

# **DESIGNATION DES ARBITRES**

Rencontres du dimanche		Arbitres	
03/09/23			
Division 1-Senior			EL HAMOUTT (2)
	LA LOUVE		EL HAMOUTI (2)
	CAD IXELLES		JAMEL (2)
	FC RUMELI		SBAITI
15h00		PICNIK MOL FP .	BENSALEM
13h00	FC KRASNA	GENKIDAMA .	TAOUFIK
13h00	BEIRA ALTA	SEZURENSE .	FULV0
13h00	ANDERLECHT CITY	FC UNIREA .	MOUMNY Y
11h15	CHARLEMAGNE	FC BELGIUM .	HASSAN
****	MATKOPEN MG	TUNISIA SPORT .	FF 1-0 CA
15h30	MEW TEAM CH	MAGHREB UNITED .	ZIANE (2)
13h00	RENAISSANCE	NAHDA 96 .	MELHAOUI
13h00	CROSSING SCH	SIMON,S .	ACACIO
	VILA REAL	ASCS BELGIUM .	ZIANE (2)
Divisi	Division 3-Vet		
	CAD IXELLES	U.MAROLLES .	JAMEL (2)
	LA LOUVE		EL HAMOUTI (2)
	ANATOLIE 95		MOUMNI Y
	ENT.VETERAN MOL		MICHEL
14h00	IGDIR 76		ALLAL
13h00	U.LATINA	HELLAS .	MESBAHI
13.100	0.2		1123574112

<u>Désistement arbitres</u>: Président/Sélectionneur MOUMNI Mohamed 0476/781 839

Rencontres du dimanche		Arbitres		
10/09/23				
		vision 1-Senior		
15h15	SEZURENSE	ANDERLECHT CITY		BENSALEM
13h00	GENKIDAMA TER 2	BEIRA ALTA		MELHAOUI (2)
13h00	FC UNIREA	FC KRASNA		HASSAN
13h00	BXL FAMILY	DEPORTIVO BXL		TAOUFIK (2)
15h00	PICNIK MOL FP	FC RUMELI		TAOUFIK (2)
15h30	ASCS BELGIUM	LA LOUVE		ZIANE (2)
13h00	SUCEAVA FC	CAD IXELLES	-	SBAITI
Division 2-Vet				
11h15	FC BELGIUM	VILA REAL		ZIANE (2)
15h00	TUNISIA SPORT	MEW TEAM CH		MELHAOUI (2)
13h00	MAGHREB UNITED	RENAISSANCE		FULVO
13h00	NAHDA 96	CROSSING SCH		CHAHBOUN S
14h00	SIMON,S	CHARLEMAGNE		MESBAHI
12h30	ASCS BELGIUM	MATKOPEN MG		BAKKALI
	Division 3-Vet			
13h30	HELLAS	LA LOUVE		ACACIO
13h00	OS LUSITANOS	ANATOLIE 95	•	JAMEL
15h00	MARHABA SB	ENT.VETERAN MOL	•	MOUMNI Y
14h00	VILVOORDE CITY	IGDIR 76		ALLAL
13h15	U.TANGEROIS	CAD IXELLES	•	EL HAMOUTI
13h00	U.MAROLLES	U.LATINA	•	ERRACHIDI